

Scandale Facebook, RGPD, messagerie cryptée, compteurs Linky... Les positions de Mounir Mahjoubi sur la protection des données personnelles

JULIETTE RAYNAL | DONNÉES PERSONNELLES, FACEBOOK, IOT | PUBLIÉ LE 13 AVRIL 2018 À 10H23 MIS À JOUR LE 13 AVRIL 2018 À 13H20

[TWITTER] [FACEBOOK] [LINKEDIN] [GOOGLE+] [EMAIL]

Interviewé sur France Inter, le secrétaire d'Etat en charge du Numérique Mounir Mahjoubi a balayé de nombreux sujets concernant la question épineuse de la protection des données personnelles. Voici ce qu'il faut en retenir.



Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat en charge du Numérique, s'est exprimé sur la question épineuse de la protection des données personnelles au coeur de l'actualité suite au scandale Cambridge Analytica qui secoue Facebook et à la future entrée en vigueur du règlement RGPD. © Elysée.fr - capture Dailymotion

A LIRE AUSSI

La pire crise de l'histoire de Facebook en 17 actes

L'inquiétant retard des entreprises françaises en matière de RGPD

[RGPD/GDPR] Le chemin vers la conformité en 5 étapes

Mounir Mahjoubi, le secrétaire d'Etat en charge du Numérique, [était l'invité de France Inter ce vendredi 13 avril 2018](#). Actualité oblige, une grande partie de l'interview était consacrée [au scandale Cambridge Analytica qui secoue Facebook](#) et à l'épineuse question de la protection des données personnelles à quelques semaines de l'application du règlement européen RGPD. Voici les cinq points qu'il faut en retenir.

LES PLATES-FORMES NUMÉRIQUES DOIVENT S'ADAPTER À LA DÉMOCRATIE

25% des Français songeraient à supprimer leur compte [Facebook](#), [révèle un sondage publié ce vendredi 13 avril 2018 dans Le Parisien](#). Sommes-nous entrés dans l'ère de la défiance à l'égard des géants du numérique ou dans une ère de prise de conscience des risques liés à la vie numérique ? Mounir Mahjoubi opte pour l'ère de la prise de conscience. "Aujourd'hui, on est à un moment particulier de l'histoire de la technologie (...) car on se pose la question des risques, on se pose la question de la responsabilité. Pendant longtemps c'était à nous de nous adapter aux règles de ces plates-formes et maintenant, c'est ça qui est nouveau, c'est à ces plates-formes de s'adapter aux règles de la démocratie. Et nos conditions générales de vente à nous, c'est la loi", a-t-il déclaré.

A RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES, OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

Selon le secrétaire d'Etat en charge du Numérique, les plates-formes numériques sont d'une taille telle qu'elles ont pris autant d'importance que des acteurs comme les banques ou les fournisseurs d'énergie. Or ces acteurs ont des obligations particulières au regard de leur responsabilité au sein de l'économie. "Quand un secteur a des responsabilités particulières, la loi leur donne des obligations de gouvernance particulières. (...) On est en train de se rendre compte que si une plate-forme fait une connerie particulière c'est aussi peut-être toute l'économie qui tombe", avance-t-il. D'anecdotique, le rôle de ces plates-formes est devenu systémique, souligne-t-il.

LE RGPD POUR PROTÉGER... ET SANCTIONNER

Le règlement européen sur la protection des données personnelles (qui concerne les plates-formes numériques, mais aussi les entreprises qui récoltent des données, les collectivités et l'Etat) permettra aux citoyens de reprendre le pouvoir, assure Mounir Mahjoubi. Il explique que les internautes pourront demander très simplement l'accès à l'historique des données que détient un service, d'être informés de leur utilisation, de demander leur suppression, leur portabilité ou encore d'être alertés en cas de problème. A ces droits et pouvoirs accordés aux citoyens s'ajoute un pouvoir de sanction des autorités. Le secrétaire d'Etat indique que des amendes allant jusqu'à 1,6 milliard de dollars pourront être infligées en cas de non-respect.

Mais comment l'Etat pourra assurer la mise en œuvre de ce RGPD et quels moyens aura-t-il ? C'est là où le bât blesse. Interrogé sur ce point par une auditrice, Mounir Mahjoubi reste vague quant aux moyens alloués. Ce sera la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) qui aura un rôle de contrôle mais avec les seuls moyens dont elle dispose aujourd'hui. La nécessité d'augmenter ses moyens est actuellement en cours de discussion.

CRÉATION D'UNE MESSAGERIE SÉCURISÉE PUBLIQUE MADE IN FRANCE

Interrogé sur l'utilisation de l'application Telegram (messagerie cryptée et controversée) par les membres du gouvernement, Mounir Mahjoubi a expliqué que ses équipes planchaient actuellement à la mise au point d'une messagerie sécurisée publique interne à l'Etat et développée en open source qui permettra de rompre la dépendance avec les solutions privées. En attendant, les membres du gouvernement utiliseraient non pas une seule mais plusieurs messageries comme Telegram, Whatsapp, Facebook Messenger, Signal, etc. "Personne n'utilise à titre exclusif une seule de ces messageries. (...) L'important est de ne pas mettre toutes les informations dangereuses sur le même canal", a-t-il précisé.

PLAIDOYER POUR LES COMPTEURS LINKY

[Alors que les compteurs connectés Linky sont dans le viseur de la Cnil et pointés du doigt pour leur potentiel risque en matière de santé](#), Mounir Mahjoubi en a pris largement la défense, en expliquant que ce type de dispositif était indispensable à la transition énergétique. Il a affirmé que les compteurs Linky n'étaient pas là pour récolter des données personnelles, mais pour récupérer des données anonymisées afin de mieux comprendre comment l'énergie était consommée. "Sans information, il n'y a pas d'intelligence", a insisté le secrétaire d'Etat en charge du Numérique.

JULIETTE RAYNAL
@Julietteraynal

RÉAGIR

NEWSLETTER
Tous les jours, l'actu de la transition numérique
JE M'INSCRIS

A LA UNE

- Fnac Darty renforce ses liens avec l'écosystème Google grâce à des espaces dédiés
- L'enceinte connectée d'Orange et son assistant vocal Djingo attendus pour l'automne
- L'application de covoiturage Karos lève 4,2 millions d'euros
- Le formalisme de l'assurance à l'épreuve des réseaux

DANS LA MÊME RUBRIQUE

- La pire crise de l'histoire de Facebook en 17 actes
- Cambridge Analytica : plus de 200 000 Français potentiellement concernés
- Tristan Harris, Sean Parker, René DiResta... Qui sont les repentis de la Silicon Valley ?
- Fake news : la rénovation du fil d'actualité Facebook va-t-elle quelque part ?

NOS DERNIERS DOSSIERS

- Assistants vocaux : comment Amazon, Google ou Samsung les utilisent pour dominer l'Internet des [...]
- En ligne, en réalité virtuelle, avec les start-up... Maintenant, les voitures se vendent autrement
- Le e-commerce B2B, un marché encore trop méconnu... mais vertigineux
- Les 20 insurtechs qui comptent en France

EN IMAGES

- Tetra Pak se met à la réalité augmentée pour ses machines d'emouteillage
- Zipline dévoile un nouveau drone de livraison... et affirme que c'est le plus rapide du marché
- Ford aimerait proposer une carte en temps réel des places de parking libres